



Décharge pour la prise de médicament

En cas de fièvre :

J'autorise les éducatrices à administrer un suppositoire à mon enfant
en cas de fièvre supérieur à 38°.

NOM et PRENOM de l'enfant :

.....

Cette mesure est temporaire et permet à votre enfant d'être soulagé momentanément.
La posologie sera adaptée à l'âge et au poids de votre enfant.

La prise de médicament ne remplace pas l'obligation pour vous de venir le chercher.

L'équipe vous remercie de respecter ces conditions et de pouvoir être atteignable en tout temps.

Date :

Signature du parent :